



Le 1er avril 2017

Chère consœur, cher confrère

La 22e édition des Arts du feu se prépare !

Cette année encore la céramique, le verre, la mosaïque et le métal seront célébrés : 52 exposants investiront la place de la mairie de Rennes pour 4 jours d'exposition-vente et d'actions autour de nos métiers.

Toutes nos actions valorisent nos objets et nos métiers, au travers du Lieu de promotion des savoir-faire : de création (Galerie collective), technique (démonstrations et ateliers), savoir-faire de travail sur mesure (jeu «Demandez-nous la lune »). Et aussi, le picorage gastronomique «Au bol d'art », la librairie, un mini cinéma, participent à la convivialité de l'évènement.

Au travers de nos stands, nous souhaitons présenter un ensemble cohérent et vivant :

- avec la recherche toujours plus grande d'une création de qualité,
- avec une participation renouvelée en partie d'une année sur l'autre pour éviter le "toujours la même chose", et des exposants venus de Bretagne, de France, d'Europe...

C'est dans ce sens que tous les dossiers seront examinés par le comité de sélection. La ligne artistique des Arts du feu est ainsi exprimée : créativité, écriture personnelle, homogénéité de la production, technicité, situation géographique (20 % de bretons minimum pour les subventions). Une première participation n'est pas automatiquement reconductible. Le nombre des bijoutiers est limité à 6, toutes matières confondues. Ces critères sont le gage de notre pérennité.

2016 était l'année du verre, 2017 sera une année centrée sur le métal. Au niveau des exposants nous privilégierons les « métalleux », les démonstrations et ateliers se feront au tour de cette matière, nous prévoyons des conférences, la participation de l'école Tané,... Si vous avez des propositions n'hésitez pas à nous en faire part !

Nous souhaitons aussi conserver un esprit convivial et joyeux : un apéritif d'inauguration, des repas en commun, des soupes faites et servies par des chefs étoilés, notre cordiale assemblée générale, notre journal quotidien, les démonstrations et votre présence active doivent y contribuer.

Salutations enflammées !

Le comité d'organisation (et conseil d'administration)

Conseil d'administration : céramistes : C. Dansette, B. Vallet ; bijoutière : Y. Yahya, coutelier P. Travaillard ; verriers : M. Durand-Gasselin (présidente).



## FICHE D'INFORMATION

- **Organisateurs** : l'association des Arts du feu, en partenariat avec la ville de Rennes
- **Dates** : jeudi 14 au dimanche 17 décembre inclus ; 10h -19h
- **Lieu** : place de la Mairie, Rennes (centre-ville piétonnier)

**Frais de participation** : 370 € pour les 4 jours comprenant :

- la cotisation en tant qu'adhérent : 16 €
- le stand (9 m<sup>2</sup> environ), en extérieur, sous chapiteaux blancs. Avec éclairage de base et branchement (apportez vos rallonges électriques, spots, votre matériel d'exposition : tables, plots)
- le gardiennage
- la communication : affiches, abribus, radios, télévisions, journaux, les dépliants (15 000 ex), Facebook,
- notre fichier d'adresses (env 3200),
- notre site internet avec votre page personnelle,
- des invitations pour vos clients,
- le café et chocolat chaud en permanence !

### Conditions à remplir

- être un professionnel déclaré et en faire la preuve en envoyant impérativement les justificatifs décrits dans la demande d'admission.
- être couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle pour les expositions extérieures.
- vendre des objets exclusivement fabriqués par vous-même, une seule production par stand.
- ne pas sous-louer l'emplacement.
- être présent en personne sur son stand les 4 jours.
- amener une pièce d'exception pour l'Exposition Collective
- Nous vous conseillons d'avoir en votre possession votre carte de marchand ambulant (gratuite, à se procurer à la Chambre des métiers ou à la CCI)

### Conditions d'exposition

- les emplacements sont déterminés par les organisateurs
- le comité d'organisation se réserve le droit de retirer les objets non représentatifs du dossier de candidature.
- l'association décline toute responsabilité en cas de vol, casse, tempête, risques naturels.
- repas : des repas communs (midi : soupe des chefs...) nourriront une ambiance conviviale, de même que l'assemblée générale le samedi soir avec vos spécialités régionales.
- Hébergement : vous aurez en temps utile les coordonnées de possibilité de logement chez des accueillants rennais, des hôtels bon marché.

### Ateliers/démonstrations :

Avec ou sans la participation du public, projet individuel ou collectif

Merci de nous faire une proposition détaillée avec un projet écrit expliquant le déroulement des 4 jours et le matériel utilisé, 2 - 3 photos, dont une de vous au travail.

Ces démonstrations sont rémunérées par contrat. Renseignements :

Patrice Travaillard 06 86 56 67 07



**A joindre obligatoirement :**

- la demande d'admission ci après
- 5 photos : 4 photos de vos pièces -  une 5e photo de vous au travail.  
Les photos devront être de qualité 300dpi Elles pourront être recadrées au format carré.  
Vos documents seront utilisés pour la communication de notre manifestation (dépliant, notre communication). Donnez-nous des documents de qualité ! Toutes les photos doivent être nommées par vos soins  
Elles seront à envoyer –soit par mel à l adresse [com.adf@laposte.net](mailto:com.adf@laposte.net)  
- soit sur une clé USB ou un CD avec le reste du dossier
- photocopie d'attestation d'affiliation pour l'année en cours  
Bordereau Urssaf/RSI (Chambre des métiers, profession libérale), cotisation à la Maison des artistes, Attestation d'auto entrepreneur
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle à jour
- 2 chèques de 185 € à l'ordre de "les Arts du feu"  
Un chèque sera encaissé à l'acceptation (juin), non remboursable,  
Le 2e début décembre remboursable en cas de désistement avant le 1er décembre.
- une enveloppe de retour affranchie à votre adresse

En cas de refus, vos documents vous seront retournés.  
Vous serez informés de la sélection mi juin au plus tard.

**Nota** important : que vous soyez ancien ou nouvel exposant, votre candidature ne sera pas examinée si votre dossier est incomplet. Rappel : une première participation n'implique pas d'être sélectionné pour l'année suivante. Les critères de sélection sont basés sur la créativité, l'écriture personnelle, l'homogénéité de la production, la technicité, la situation géographique.

Date limite de réception des dossiers, les dossiers arrivés en retard ne seront pas examinés.

le **samedi 30 avril** le cachet de la poste faisant foi à l'adresse ci-dessous :

**les Arts du feu, 2 Cours des Alliés, 35000 RENNES**

Renseignements sur le dossier de candidature Patt Travailard 06 86 56 67 07  
Ou [martine.durand-gasselin@wanadoo.fr](mailto:martine.durand-gasselin@wanadoo.fr)

**[www.lesartsdufeu.com](http://www.lesartsdufeu.com)**  
tél 02 99 89 18 10



## Demande d'admission (à remplir en majuscules)

Nom/prénom : \_\_\_\_\_ année de naissance : \_\_\_\_\_

Nom de l'atelier : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_  
(souligner le téléphone que nous inscrirons sur le prospectus)

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Technique(s) utilisées(s) : \_\_\_\_\_

Statut :  Chambre des métiers  Profession libérale  
 Maison des artistes :  je suis inscrit  je suis affilié  
 Auto entrepreneur

Depuis combien de temps pratiquez-vous ce métier (études inhérentes au métier comprises) ? \_\_\_\_\_

Est-ce votre activité principale ? \_\_\_\_\_ Est-ce votre revenu principal ? \_\_\_\_\_

Depuis combien de temps avez-vous votre atelier ? \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé aux Arts du feu (années) : \_\_\_\_\_

Êtes-vous adhérent à Ateliers d'Art de France ? \_\_\_\_\_

J'amène une pièce d'exception  
pour l'exposition collective (scénographie type galerie)  OUI  NON

Matière \_\_\_\_\_ Technique utilisée \_\_\_\_\_

Texte de présentation (4/5 lignes maximum) de vous et votre travail pour le site internet (titres, distinctions) :

-  
-  
-  
-  
-  
-

Vous recevrez les éditions par courriel : affiche, dépliants, invitations

Pour les éditions papiers : combien désirez-vous d'affiches ? \_\_\_\_\_ de dépliants : \_\_\_\_\_ d'invitations : \_\_\_\_\_

Nous enverrons le dépliant à notre fichier client (3200 adresses)

A : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_